

Arrêté n°2023–DDETSPP-191

portant modification de la liste départementale des conseillers du salarié du
Cher

Le Préfet du Cher
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu les articles L 1232-4, L 1232-7, L 1237-12, D 1232-4 à D 1232-6 du Code du Travail ;

Vu le décret du 29 juillet 2022 portant nomination de M. Maurice BARATE en tant que préfet du Cher ;

Vu l'arrêté ministériel du 15 juillet 2021 portant nomination de Mme Alix BARBOUX en qualité de directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Cher ;

Vu l'arrêté du préfet du Cher du 8 juillet 2022 portant renouvellement de la liste des conseillers du salarié pour le mandat 2022 – 2025 ;

Vu l'arrêté du préfet du Cher du 27 septembre 2023 accordant délégation de signature à la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Cher ;

Considérant le mail du 28 septembre 2023 de la CFE-CGC désignant monsieur Lionel LEFEVRE comme conseiller du salarié ;

Considérant le mail du 19 octobre 2023 de la CFDT informant du remplacement de madame Susana ANTON par monsieur Stéphane CHAMBORD ;

Sur proposition de madame la directrice de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Centre Val de Loire ;

Après consultation des organisations représentatives visées à l'article R.2272.1 du code du travail ;

A R R E T E

Article 1er : Les personnes dont la liste est annexée au présent arrêté sont habilitées à venir assister un salarié, sur sa demande, lors de l'entretien préalable à son licenciement ou lors du ou des entretiens préalables à une rupture conventionnelle de son contrat de travail, en l'absence d'institutions représentatives du personnel dans l'entreprise.

Article 2 : Leur mandat prend effet à compter de la publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher de la liste modifiée et se termine le 19 juillet 2025.

Article 3 : Leur mission s'exerce exclusivement dans le département du Cher et ouvre droit au remboursement des frais de déplacement dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur pour les agents de l'Etat.

Article 4 : La liste fixée par le présent arrêté sera tenue à la disposition des salariés dans les locaux de la DDETSPP du Cher et dans chaque mairie du département.

Article 5 : Madame la secrétaire générale de la préfecture du Cher et madame la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Cher sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher.

Bourges, le **14 DEC. 2023**

Pour le préfet et par délégation,
le directeur départemental adjoint,



Philippe FONDRILLON

Dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative :

-un recours gracieux, adressé à Monsieur le Préfet du Cher, Place Marcel Plaisant 18020 Bourges ;

-un recours hiérarchique, adressé au(x) ministère(s) concerné(s) ;

Dans ces deux premiers cas de recours, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

-un recours contentieux; en saisissant le Tribunal administratif, 28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cédex 1 ;

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyen » accessible sur le site internet <https://www.telerecours.fr>

LISTE DES CONSEILLERS DU SALAIRE DU DEPARTEMENT DU CHER

NOM - Prénom	PROFESSION ou QUALITE	N° TELEPHONE DOMICILE	N° TELEPHONE ENTREPRISE OU SYNDICAT	APPARTENANCE SYNDICALE
BASSIN D'EMPLOI DE BOURGES				
M. ANTICH Jean-Michel	Employé	06.64.32.21.23	02.48.27.51.51	C.F.D.T.
M. AUBERT Pascal	Ouvrier	06.76.83.41.61		C.G.T.
Mme CHA Lucile	Employée	07.87.43.86.01		C.G.T.
M. CHAMBORD Stéphane	Employé	06.60.31.61.58	02.48.27.51.51	C.F.D.T.
Mme DEGOUTTE Stéphanie		06.35.58.12.39	02.48.65.01.44	F.O.
M DESABRES Ludovic		06.60.47.27.83	02.48.27.51.51	C.F.D.T.
M. DE SOUSA Dylan	Ouvrier	06.73.02.96.59		C.G.T.
M. GANDOIN Jean-Claude	Ouvrier	06.65.50.69.27		C.G.T.
M. GOUPIL Frédéric	Ingénieur informatique	06.31.18.34.49	06.31.18.34.49	C.F.T.C.
M. HOAREAU Franck	Ouvrier	06.61.13.34.50		C.G.T.
M. LEFEVRE Lionel	Préparateur Référent	06.61.58.97.62	06.61.58.97.62	CFE – CGC
M MARTIN Jean-Pierre	Retraité	06.16.99.45.05	02.48.27.51.51	C.F.D.T.
Mme NIETO Nathalie	Assistante juridique	06.52.08.44.62	02.48.70.09.64	U.N.S.A
M. PIAT Yannick	Ouvrier	06.78.22.45.03		C.G.T.
M. ROBBE Julien	Comptable	06.61.19.36.43	02.48.70.09.64	U.N.S.A
Mme SANTAMARIA Nathalie	Auxiliaire de vie sociale	06.89.59.02.61	09.82.22.36.81	C.F.T.C.
M. THEVENOT Jean-Pierre	Conducteur routier	06.62.35.16.64	02.48.65.01.44	F.O.
Mme TRIOUX Amandine	Employée	06.67.27.19.34	02.48.27.51.51	C.F.D.T.

LISTE DES CONSEILLERS DU SALAIRE DU DEPARTEMENT DU CHER

NOM - Prénom	PROFESSION ou QUALITE	N° TELEPHONE DOMICILE	N° TELEPHONE ENTREPRISE OU SYNDICAT	APPARTENANCE SYNDICALE
BASSIN D'EMPLOI DE VIERZON				
M. BARON Dany	Employé	06.45.26.81.03		C.G.T.
M. CATALDI Antonio	Employé	06.45.76.55.09		C.G.T.
M. COVELLINOël	Retraité	06.43.61.84.45		C.G.T.
Mme DIAS Anne	Employée	06.52.17.00.72	02.48.27.51.51	C.F.D.T.
Mme FRAMMERY Rachel	Employée	06.86.50.41.11		C.G.T.
Mme LEROY Nathalie	Employée	06.40.98.98.48	02.48.65.01.44	F.O.
Mme SAUTRON Lise	Employée	06.60.31.92.25	02.48.27.51.51	C.F.D.T.
M. NAUD Dimitri	Agent de sécurité	06.82.30.07.24	02.48.65.01.44	F.O.
Mme RAVEAU Véronique	Retraitée	06.78.12.12.57	02.48.27.51.51	C.F.D.T.
BASSIN D'EMPLOI DAUBIGNY / NERE				
M. BOUADMA Rachid	Assistant HSE		02.48.27.51.51	C.F.D.T.
M. GANCZARSKI Philippe	Employé	06.81.77.40.51	02.48.27.51.51	C.F.D.T.
Mme GAUDRY Carine	Assistante commerciale	07.87.78.83.40	02.48.65.01.44	F.O.
M. LORTIE Vincent	Comptable recouvrement	06.28.42.08.44	02.48.65.01.44	F.O.
M. REVARDEL Eliane	Retraitée	02.48.58.56.07 - 06.33.25.67.05		C.G.T.
BASSIN D'EMPLOI DE ST AMAND MONTROND				
Mme BLAINVILLE Patricia	Maroquinrière	06.66.89.63.21		C.G.T.
Mme HANG Lydie	Employée	06.73.94.59.30	02.48.27.51.51	C.F.D.T.
Mme JACQUES Christelle	Opératrice polyvalente	06.32.72.97.42	02.48.65.01.44	F.O.
M. JACQUES Franck	Opérateur polyvalent	07.85.84.79.52	02.48.65.01.44	F.O.
M. LEPAIN François	Retraité	06.83.39.76.83		C.G.T.

Le 14 décembre 2023